

M. Samir GRIMES
Directeur National du projet
« Appui au développement du Commissariat National du Littoral »
samirgrimes@yahoo.fr
0775 157 711

Alger le 29 janvier 2012

Rapport du comité de pilotage du site des îles Habibas

Aménagement des îles Habibas

Wilaya d'Oran, le 26 janvier 2012

Le 26 janvier 2012 s'est tenue à l'initiative du CNL et en coordination avec Monsieur le wali d'Oran ainsi que le directeur de l'environnement de la wilaya d'Oran une réunion du comité de pilotage du site pilote des îles Habibas « Projet appui au développement du CNL » au siège de la wilaya d'Oran.



Le président du comité de pilotage du site des îles Habibas, en l'occurrence Monsieur Boudiaf le wali d'Oran a tenu à donner à cette réunion une dimension particulière qu'il a personnellement présidé personnellement et à laquelle il a associé :

- Le secrétaire général de la wilaya,
- Les membres de l'exécutif de la wilaya,
- Les chefs de daïra,
- Les présidents d'assemblées communales de la wilaya,
- Les membres de l'APW de la wilaya,
- La presse.

Après une brève intervention de Monsieur le Directeur de l'Environnement de la wilaya d'Oran, le Directeur National du Projet, M. Grimes Samir a fait une présentation du projet en insistant sur les aménagements programmés aux îles Habibas

La communication présentée par le Directeur du projet (en annexe) a été suivie d'un débat riche qui a porté sur les points suivants :

- Le rappel de l'importance de ces îles pour la diversité biologique marine et ornithologique de l'Algérie.
- La nécessité de coordonner les actions des pouvoirs publics aux îles Habibas.
- Le besoin de préserver ces îles et d'en faire un exemple et un modèle en Algérie.
- La volonté des pouvoirs publics de faire de ce site un espace de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de recherche scientifique pour les universitaires algériens et de proposer des activités de détente qui soient compatibles avec les objectifs de conservation et de protection.

Le wali a insisté auprès du Directeur de l'Environnement de la wilaya d'Oran pour l'organisation d'une visite des îles Habibas en présence de l'ensemble de l'exécutif de la wilaya et des élus locaux.

Le wali a également donné des instructions à ses services pour coordonner avec le commandement des Forces Navales et le Service National des Gardes Côtes pour la sécurisation de ce site tout en louant l'action du SNGCC aux îles Habibas notamment en ce qui concerne la surveillance de la pêche sur le site.

Le Directeur du projet a saisi cette opportunité pour tenir des discussions avec les Directeurs de l'Environnement et de la Pêche de la wilaya d'Oran ainsi qu'avec le PAPC d'Ain El Kerma et quelques représentants de la presse locale pour une meilleure coordination des prochaines phases relatives à l'aménagement, la gestion, le suivi et à la valorisation des îles Habibas.

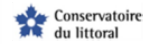
Le Wali d'Oran et président du comité de pilotage a insisté pour démarrer les travaux d'aménagement dans les meilleurs délais et conditions possibles et veiller au respect du cahier des charge de l'étude d'aménagement.





Aménagement du site pilote des îles Habibas (wilaya d'Oran)

Wilaya d'Oran, le 26 janvier 2012



*Les île Habibas
1^{ère} aire marine
protégée de
l'Algérie*

Décret exécutif n° 03-147 du 29 mars 2003 portant classement des Îles Habibas (wilaya d'Oran) en réserve naturelle marine

Superficie classée du territoire des Îles Habibas est de 26,84 km².





Pourquoi ?

- Enjeu **écologique** : pôles méditerranéens de la diversité biologique marine et terrestre
- Enjeu **socio – économique** : pêche, éducation, sensibilisation, image, recherche scientifique

Objectifs

- **Traduire** la volonté des pouvoirs publics en matière de préservation du littoral
- **Rendre visible** l'action du MATE et du CNL concernant la préservation des habitats côtiers remarquables
- **Réaliser** des d'aménagements écologiques et durables
- **Apprentissage** de la gestion intégrée des zones côtières (asseoir l'opérationnalité du CNL)

Les îles Habibas un Pôle de biodiversité marine de la mer



1- Gestion des flux (Limitation du nombre d'accès, information et sensibilisation du public, mise en place d'une signalétique, mise en défend des espaces les plus sensibles)

2- Limitation de l'impact des aménagements (Mise en valeur limitée des sites accessibles au public, regroupement des interventions architecturales, aménagements de parcours de découverte dans un esprit minimaliste)

3- Structuration des parcours de découverte (Aménagement des espaces d'entrée au site (petits équipements d'accueil. d'information et de sensibilisation du public, création d'un parcours de découverte principal)

4- Régénération du site (déconstruire des surfaces bâties devenues inutiles au site, renaturalisation des surfaces dégradées et celles dégagées des constructions détruites, mise en valeur d'éléments patrimoniaux significatifs, mise en valeur des cheminements existants)

5- Mise en valeur de l'originalité du site



1- qual de débarquement

2-Zone rocheuse nettoyée et **préservée**

3-Abri à bateau

4-Refuge des pêcheurs (dortoir, frigo, terrasse de pêcheurs)

5-Centre d'accueil (espace d'accueil, bureau des écogardes, commodités, locaux techniques, locaux pour le matériel scientifique, terrasse des visiteurs)

6- Logement des scientifiques et terrasse des chercheurs

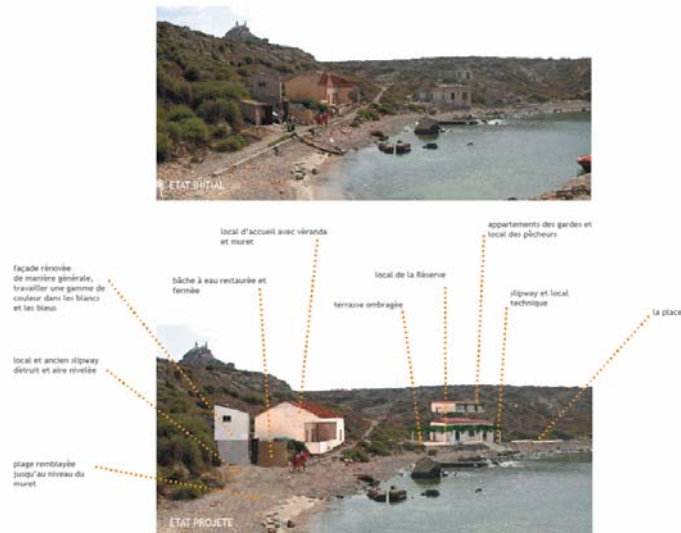
7- Parcours de découverte

8- Plage renaturalisée (démolition des bâtiments existants)

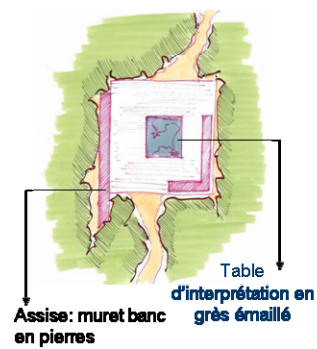
9- Pôle des écogardes (Logement des écogardes et espace d'observation de la côte et de la mer)



État actuel des îles Habibas



Principe paysager : Détail d'une « Table Belvédère »



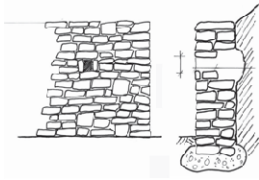
Calade en pierres locales



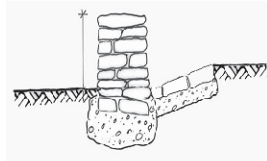
Table d'interprétation en grès émaillé

Principe paysager : Muret

Mur en pierres existant à réhabiliter avec des nids de puffins



Coupe d'un muret en pierres récupérant les eaux de pluie



Exemple de muret banc

Principe paysager

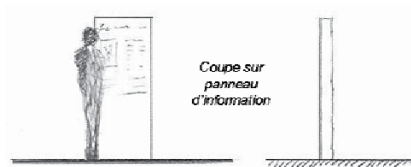


Barrière bois



Pas d'âne en pierres

Signalétique



Coupe sur panneau d'information

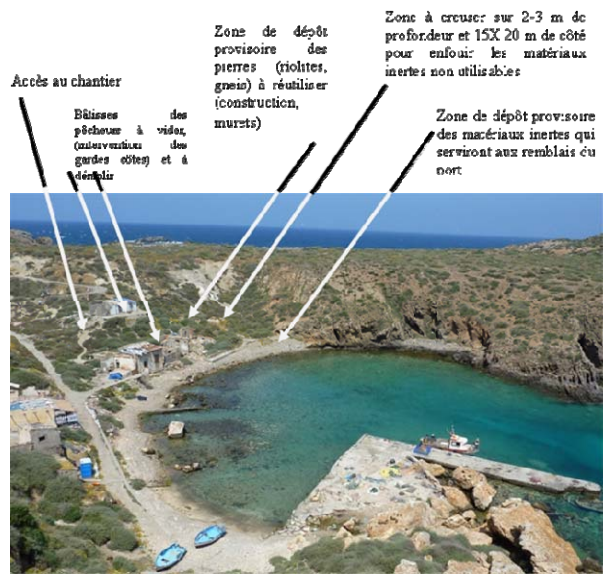


Signalétique directionnelle peinte sur blocs de béton

Panneau d'information en tôle émaillée sur mur béton



Organisation du chantier



ÉTAT D'AVANCEMENT



Mission	Niveau de réalisation
ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT	• Réalisée et validée
INVENTAIRE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE TERRESTRE ET MARIN	Réalisée • Réalisée en grande partie
ÉTUDE DE CLASSEMENT	• En cours
PLAN DE GESTION	• Programmé 2012 • (Expertise mixte nationale - internationale)
RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS	• Démarrage 1 ^{er} trimestre 2012
QUESTIONS EN SUSPENS	• Type de Balisage en mer • Révision du zoning • Opérationnalisation et Permanisation de la présence des écocardes sur les sites



MERCI POUR VOTE ATTENTION